

MODELE D'APPEL D'OFFRES SUR INTERNET

INFORMATIONS GENERALES

Intitulé du poste : appel à manifestation d'intérêt de Consultants francophones pour l'intégrité de l'eau, associés à WIN en Afrique

Date limite du dépôt des demandes : 15 décembre 2014

Date d'entrée en fonction : Juin 2015

1. CONTEXTE

Le Réseau d'Intégrité de l'Eau (Water Integrity Network, WIN) a été fondé en 2006 pour répondre à des préoccupations croissantes des intervenants dans le domaine de l'eau et pour lutter contre la corruption dans le secteur de l'eau. Il associe un plaidoyer mondial, des réseaux régionaux et une action locale pour favoriser plus de transparence et d'intégrité, faire collaborer des partenaires et des membres des secteurs public et privé, de la société civile et universitaire, pour mener à bien des changements qui amélioreront la vie de ceux qui en ont le plus besoin.

Le 1^{er} janvier 2014, la nouvelle association indépendante du Water Integrity Network est devenue opérationnelle. Son statut officiel est celui d'une association allemande (eingetragener Verein, e.V.). Alors que le Secrétariat de WIN (WIN-S) était hébergé juridiquement par Transparency International (TI) depuis 2007, il fait à présent partie de l'Association WIN, WIN e.V.

Le secrétariat de WIN est une petite entité qui gère la mise en œuvre de la stratégie mondiale de WIN et facilite les partenariats et la mise en œuvre de programmes.

Le Secrétariat de WIN e.V. à Berlin recherche des consultants francophones sur l'intégrité de l'eau, associés à WIN en Afrique francophone

Dans l'élan qui associe de plus en plus de gouvernements, d'organisations internationales, de réseaux mondiaux et régionaux, de fournisseurs de services d'eau et d'assainissement, et d'organisations hydrographiques ; et au vu de la demande croissante visant à faciliter le soutien, le conseil, et la formation sur l'intégrité ; le Secrétariat de WIN souhaiterait travailler avec un petit réseau de consultants francophones pour accroître sa capacité de réponse aux demandes de soutien professionnel. Tout en conservant leur indépendance, les consultants associés devront répondre à certaines références en matière de qualité professionnelle et de critères comportementaux relatifs à la stratégie de WIN, ses principes et ses valeurs. *Les consultants seront des personnes individuelles ou des petites entités spécialisées (de 1 à 20 membres) fonctionnant comme une entreprise sociale*¹, qui devront partager leurs connaissances, leurs informations et leurs expériences pour apporter leur soutien au mouvement en faveur d'une bonne gouvernance et de l'intégrité dans le secteur de l'eau.

¹ Selon Wikipedia : une **entreprise sociale** est une organisation qui applique des stratégies commerciales pour optimiser des améliorations du bien-être humain et environnemental au lieu de maximiser les profits d'intervenants externes. Les entreprises sociales peuvent être structurées en tant que sociétés à but lucratif ou non lucratif et peuvent prendre la forme d'une société coopérative, d'une entreprise mutuelle, d'une entité transparente, d'une entreprise commerciale ou caritative.

Ils devront accepter que leurs travaux soient revus par des pairs selon une procédure d'assurance qualité, conformément aux normes professionnelles et éthiques en matière de lutte contre la corruption, de droits de l'Homme et d'équité, ainsi que de gestion de l'eau et de l'environnement. Ces procédures seront élaborées conjointement avec les consultants choisis.

Pour sa part, le secrétariat de WIN publiera la liste des consultants associés sur son site internet, partagera ses informations et ses connaissances, facilitera les contacts et apportera son soutien aux consultants dans les appels d'offre, notamment en prêtant son nom et logo dans le cadre légal d'accords relatifs à l'intégrité de l'eau, à condition d'être informé de ces missions. Les consultants disposeront également d'une position de consultant interne privilégié en termes de conseil et d'autres tâches (co)financés directement par le Secrétariat de WIN. Des frais administratifs généraux de 10 % des honoraires du consultant seront retenus si des mandats sont dévolus à des tiers, nécessitant un rôle spécifique du Secrétariat de WIN. Ce rôle devra être conforme à la proposition soumise.

2. OBJECTIFS

L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt consiste à élargir la base d'expertise dans la fourniture de services de haute qualité et de conseil pour l'intégrité de l'eau, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie mondiale de WIN et dans l'esprit de la Déclaration de Delft sur l'Intégrité de l'Eau² et de la Déclaration de Lusaka sur l'Intégrité de l'Eau³, et relatifs aux besoins spécifiques susceptibles d'émerger dans les pays d'Afrique francophone. L'établissement de contrats cadres portera initialement sur une période d'un an.

Ce projet est essentiellement un projet pilote qui doit permettre aux consultants associés ainsi qu'à WIN et ses partenaires d'acquérir des connaissances et de tirer des conclusions sur l'opportunité de l'établissement de relations professionnelles plus stables.

Il concerne les types suivants de services de conseil :

1. Des études diagnostiques sur l'intégrité de l'eau, des analyses et évaluations de la gouvernance de l'eau associées à un objectif d'intégrité explicite
2. Le développement d'outils pour l'intégrité de l'eau ou l'adaptation d'outils pour une gouvernance globale et leur adaptation aux contextes locaux

² Cette déclaration est issue du premier Forum International sur l'Intégrité de l'Eau en 2013. On la trouvera à l'adresse www.waterintegritynetwork.net ou www.waterintegrityforum.com.

³ La Déclaration de Lusaka a été élaborée lors du premier Sommet de Formation International sur l'Intégrité de l'Eau qui s'est tenu à Lusaka les 29 et 30 avril 2014. Elle figure sur le site http://www.waterintegritynetwork.net/images/201404_lusaka%20statement_final.pdf

3. L'organisation et la facilitation d'ateliers
4. La formation de formateurs aux outils de l'intégrité de l'eau et à ses méthodes
5. La facilitation des initiatives sur l'intégrité de l'eau dans les pays, les villes, les régions, les bassins hydrographiques
6. Des services de conseils sur l'adaptation des modèles commerciaux aux prestataires de services d'alimentation en eau
7. La réforme de la gouvernance dans le secteur de l'eau avec des approches ascendantes (« bottom-up ») et inversement
8. Des conseils en matière de politique internationale et régionale
9. Une action de plaidoyer et de communication
10. Une recherche active et une documentation des pratiques pour l'intégrité de l'eau fondée sur des études de cas
11. La surveillance et l'évaluation des projets et programmes de WIN ou de partenaires de WIN

Les manifestations d'intérêt pour la mission de services de conseil sur l'intégrité de l'eau en association avec WIN devront concerner un ou plusieurs des thèmes et secteurs présentés dans le modèle ci-dessous. La motivation devra être exprimée en termes de types de services figurant ci-dessous.

<i>Secteur</i>	<i>Local/sous-national</i>	<i>National</i>	<i>Bassin hydrographique</i>	<i>Régionale</i>	<i>Internationale</i>
<i>Objectif thématique</i>					
<i>Services de l'eau</i>					
<i>Qualité de l'eau</i>					
<i>Eaux usées</i>					
<i>Gestion de l'eau dans les bassins hydrographiques</i>					
<i>Gouvernance de l'eau</i>					
<i>Gestion de l'irrigation</i>					
<i>L'eau dans l'aménagement urbain</i>					
<i>L'infrastructure de l'eau</i>					

<i>L'eau dans le cadre du changement climatique</i>					
<i>L'eau et la prévention des catastrophes</i>					
<i>Développement économique</i>					
<i>Développement social</i>					
<i>Ecosystèmes aquatiques</i>					

3. PROCEDURE

La sélection de consultants sur l'intégrité de l'eau associés à WIN suivra les étapes de procédure suivantes.

Etapes	Quoi	Comment	Quand
Manifestation d'intérêt	Lettre du signataire comportant le profil du consultant ou de l'entreprise sociale, le statut légal, le statut de TVA, les références d'activités sur l'intégrité de l'eau et la motivation	Par lettre, courrier ou fichier électronique	Date limite : 15 décembre 2014
Présélection	Une présélection de maximum 20 consultants individuels ou entités sera établie. Cette présélection sera basée sur un modèle de classement à critères multiples. Seuls les consultants individuels ou les entités obtenant un résultat d'au moins 75 % seront retenus. Si plus de 20 résultats élevés	Groupe consultatif indépendant constitué de 5 (cinq) universitaires et spécialistes à la retraite du secteur de l'eau. Le processus sera confidentiel. Seules les entités et individus retenues dans la présélection seront informés de leurs résultats et seront invités à faire une offre. Les autres entités et individus seront informés qu'ils	Date limite : 15 janvier 2015.

	sont obtenus, les candidats ayant le score le plus élevé seront retenus.	ne font pas partie de la présélection (score inférieur à 75%)	
Propositions techniques et financières et sélection pour la négociation d'un contrat cadre	Un modèle de propositions sera fourni.	Les propositions seront évaluées par la direction de WIN-S et deux membres du Conseil de Surveillance de WIN eV. Au maximum, 10 propositions seront choisies et seront soumises pour négociations au début de l'année 2015	Date limite de dépôts des propositions : 15 février 2015. Date limite de sélection pour les négociations d'un contrat cadre : 1 ^{er} mars 2015
Négociation d'un contrat cadre	Les négociations concerneront un format de contrat standard, le type de services et la structure de tarification.	Les négociations seront conduites par des membres de l'équipe du secrétariat de WIN sous la surveillance du directeur exécutif et de personnes mandatées venant d'entités de conseil.	Date limite de signature du contrat : 20 mars 2015.
Contrats de surveillance et assurance qualité	A déterminer. La satisfaction du client sera un critère important	A déterminer	Milieu de l'année 2015
Evaluation participative d'un projet pilote	A déterminer		

4. Critères de sélection

Les critères suivants seront appliqués pour l'établissement d'une présélection d'entités / individus qui seront invités à soumettre une proposition.

- a) Profil du Consultant individuel ou profil de la Société/entreprise et statut légal (10 %)**

- b) Références vérifiables d'actions réalisées dans le secteur de l'intégrité de l'eau (voir les types de services en relation avec le modèle, section 2) (30 %)**
- c) Valeurs et principes d'intégrité et de responsabilité sociale illustrés par des exemples de bonne pratique depuis 2011 à ce jour – Respect du Code de Conduite de WIN / Signature du Code de Conduite de WIN - (20 %)**
- d) Motivation (30 %)**
- e) Réseau et partenariats nationaux et régionaux (10 %)**

Merci de transmettre vos demandes à :

Françoise Nicole Ndoume

Water Integrity Network

Alt Moabit 91 B

10559 Berlin

Email: fndoume@wins-s.org et à info@win-s.org